

# Éditorial



**François Baroin**  
Président de l'AMF

## Décentralisation : défendre la proximité et garantir les moyens

Notre 102<sup>e</sup> Congrès a été marqué par une très forte mobilisation des élus, heureux de se retrouver pour ce dernier rendez-vous du mandat et pleinement conscients des enjeux du prochain mandat. La présence du président de la République et du Premier ministre, notamment, a donné à nos débats une solennité particulière. De nombreux maires ont eu l'opportunité d'expliquer eux-mêmes les difficultés qu'ils rencontrent, de faire part des raisons de leur engagement et de rappeler ce qu'ils attendent des relations avec l'État.

Les maires sont des acteurs incontournables de notre vie démocratique, comme l'avait déjà montré leur rôle éminent pendant le grand débat. Nous revenons de loin, tant les critiques ont été fortes, depuis une dizaine d'années, contre notre système communal considéré, un peu vite, comme dépassé. Mais, en termes de confiance, rien ne remplace la proximité.

Les Français sont attachés à leur maire et à leur commune : l'AMF s'emploie depuis toujours à défendre ce lien si particulier, qui reste d'actualité car il protège et renforce la cohésion nationale. La commune est d'abord une manière

de vivre ensemble avant d'être un échelon administratif et de gestion.

C'est dans cet esprit que nous aborderons la discussion avec le gouvernement sur la poursuite de la décentralisation. Notre objectif est que les politiques publiques qui concernent la vie quotidienne des Français soient exercées au plus près d'eux. Car dans bien des cas, l'État n'est plus en capacité d'agir en proximité.

Mais nous ne pourrons réussir cette action décentralisée que si nous en avons les moyens. Deux points de vigilance doivent retenir notre attention : d'une part, après la décision de supprimer la taxe d'habitation, le procès en illégitimité de la fiscalité locale semble ouvert. Le gouvernement prône lui-même la disparition des impôts locaux sur les activités économiques. D'autre part, « *le fétichisme de l'autonomie fiscale* » des collectivités locales, dénoncé par le président de la République, envoie un signal de recentralisation et de

nouvelle approche de la libre administration des collectivités locales.

Nul doute que la décentralisation et l'autonomie fiscale constitueront deux solides dossiers dans les échanges avec l'État en 2020.

**« La commune est d'abord une manière de vivre ensemble avant d'être un échelon administratif et de gestion. »**